

TABLEAU SYNOPTIQUE

PARCE QUE CHAQUE VIE COMPTE

STRATÉGIE NATIONALE

DE PRÉVENTION DES SURDOSES

DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

2022-2025

VISION

- La Stratégie doit s'actualiser selon une perspective de santé publique où l'on reconnaît que les personnes qui décèdent par surdose ne veulent pas mettre fin à leur vie.
- Les décès par surdoses sont évitables et chaque décès par surdose en est un de trop.
- Pour agir efficacement en prévention des surdoses, des efforts pour réduire l'isolement et la stigmatisation des personnes qui consomment des SPA doivent être déployés.
- La répression et la criminalisation des personnes qui consomment des SPA sont inefficaces pour sauver des vies.

CIBLES D'ICI 2025

- Réduire le nombre de décès par surdose
- Augmenter le nombre de centres de prévention des surdoses
- Améliorer l'accès à la naloxone pour les personnes vivant à l'extérieur des centres urbains
- Augmenter le nombre de personnes aptes à intervenir lors d'une surdose
- Améliorer l'accessibilité des traitements spécialisés en dépendance

LES PRINCIPES DIRECTEURS¹

- La primauté de la personne
- La reconnaissance d'une responsabilité partagée : individuelle et collective
 - Des actions adaptées aux besoins des personnes
 - Des actions coordonnées et concertées
- Des actions fondées sur la connaissance et l'expérience

CHAMP D'ACTION 1 Information et sensibilisation	CHAMP D'ACTION 2 Prévention des surdoses et réduction des méfaits	CHAMP D'ACTION 3 Politiques publiques et réglementation	CHAMP D'ACTION 4 Vigie et surveillance	CHAMP D'ACTION 5 Évaluation, recherche et formation	CHAMP D'ACTION 6 Traitement de la dépendance	CHAMP D'ACTION 7 Traitement de la douleur
<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser de l'information pertinente et sensibiliser la population générale au sujet des risques de surdoses liés à l'usage de SPA • Sensibiliser différents milieux à la stigmatisation des personnes utilisatrices de SPA 	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider et bonifier l'accès à la naloxone • Consolider et étendre l'offre de service de consommation supervisée • Consolider et étendre l'offre de service de vérification de SPA • Soutenir le développement des pratiques d'approvisionnement plus sécuritaire • Renforcer le soutien aux personnes endeuillées par surdose 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'adoption de politiques publiques axées sur les besoins sociaux et de santé des personnes utilisatrices de SPA 	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider les activités de vigie sur les surdoses d'opioïdes et autres SPA • Poursuivre le monitoring associé à la naloxone et les activités de surveillance liées aux SPA 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la recherche et l'évaluation • Déployer le soutien à l'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'expérience vécue par les personnes qui bénéficient des services en dépendance et itinérance • Étendre et consolider les services spécialisés en traitement de la dépendance 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les interventions, les pratiques médicales et pharmaceutiques concernant l'utilisation d'opioïdes et autres SPA

15 M\$/année 2022-2025

Responsable : MSSS – DGSP

Partenaires : DGPPFC, DGAUMIP, MJQ, MSP, INSPQ, ESCODI, organismes communautaires nationaux en réduction des méfaits

1. Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028